

Direction des Aires Marines Communautaires Protégées

Fiche d'exploitation du courrier

Arrivé le : 24/01/20 Enregistré sous le n° 0058

Objet du document : Etats membres O.N.U. invités à soumettre une contribution exprimant leurs vues sur le thème élévation du niveau de la mer et ses incidences

Origine : Medd / SG / DAMCP

Imputation		Action demandée	
DAMCP	<input type="checkbox"/>	Etude et avis	<input type="checkbox"/>
D A	<input type="checkbox"/>	M'en parlé	<input type="checkbox"/>
BAGE	<input type="checkbox"/>	Classement	<input type="checkbox"/>
GESTIONNAIRE	<input type="checkbox"/>	Attribution	<input type="checkbox"/>
COMPTABLE MATIERE	<input type="checkbox"/>	Suivi	<input type="checkbox"/>
CELLULE COM	<input type="checkbox"/>	Pour suite à donner	<input type="checkbox"/>
Cne Mamadou Diop	<input type="checkbox"/>	Pour note au MEDD	<input type="checkbox"/>
Dr OUSMANE DIANKHA	<input type="checkbox"/>	Pour exécution	<input type="checkbox"/>
Cne Aissatou NIASS	<input type="checkbox"/>	Pour information	<input type="checkbox"/>
Cne BINETA BA	<input type="checkbox"/>		
Me A ALY MBAYE	<input type="checkbox"/>	Urgent <input type="checkbox"/>	Très urgent <input type="checkbox"/>
Division Partenariat	<input type="checkbox"/>		
LT ASSANE FALL	<input type="checkbox"/>	Pour participation	<input type="checkbox"/>
FAROUMA GUEYE	<input type="checkbox"/>	Pour diffusion	<input type="checkbox"/>
FATOU MANE	<input type="checkbox"/>		
KEBA NDIAYE	<input type="checkbox"/>	Annotation	
		Exécution	Date :

23 JAN. 2020

LE MINISTRE,

OBJET : Etats membres ONU invités à soumettre une contribution exposant leurs vues sur le thème
« Elévation du niveau de la mer et ses incidences »

Référence : lettre n° 20596 MAESE/LOS/SGR/2020/1/ST/FR du 31 décembre 2019

Monsieur le Ministre,

Par correspondance citée en référence vous transmettez la copie de la note verbale diplomail n°51 210 du 16 décembre 2019, par laquelle, le bureau des affaires juridiques des Nations Unies invite les Etats membres à soumettre une contribution exposant leurs vues sur le thème « **L'élévation du niveau de la mer et ses incidences** ».

A ce propos, les Aires marines protégées (AMP) qui ont pour objectif de contribuer à la conservation de la biodiversité marine et côtière dans une perspective de développement socio-économique des populations locales, font face aux impacts négatifs liés au phénomène **d'élévation du niveau de la mer**.

Ce phénomène compromet de manière considérable le bien-être des communautés vivant à l'intérieur ou autour des aires marines protégées en particulier et des êtres vivants et leurs écosystèmes en général.

La conséquence directe notée au Sénégal et plus précisément dans les aires marines protégées, sont : l'érosion côtière qui se traduit par la perte des habitats, la salinisation, la modification des couloirs de migration et l'avancé du trait de côte.

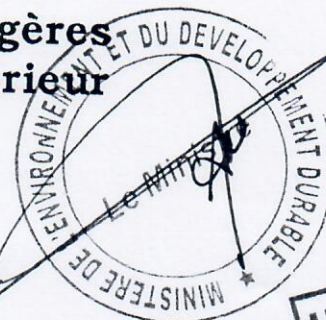
Aussi affecte t-elle différentes espèces aviaire, halieutique, mammalienne, ligneuse dans nos sites protégés (mangrove, filaos, herbiers marin, tortues marines, baleines, Lamentin), et remet-elle en cause bon nombre d'activités de valorisation au sein des AMP tels que l'agriculture, l'apiculture, le tourisme, l'ensemencement des coquillages et d'huître (etc.).

A

Monsieur Amadou BA

**Ministre des Affaires étrangères
et des Sénégalais de l'Extérieur**

DAKAR



Abdou Karim SALL

L'incidence de cet état de fait se traduit par la chute des espèces ligneuses, l'ensablement des herbiers marin, et des cours d'eau, la dégradation des espèces de Rhizophora (moins tolérante) à l'augmentation de la salinité, la perte des sites de pontes des tortues marines, réduction voire disparition de la surface des plages qui par ricochet influe négativement sur le tourisme balnéaire et l'éco tourisme, la modification de la qualité des puits à lamantins, et du couloir de migration des baleines etc..

Par ailleurs, la situation climatique mondiale actuelle permet de mentionner qu'avec le changement climatique qui a occasionné le relèvement du niveau de la mer et par ricochet accentué l'érosion côtière ainsi que leurs conséquences, s'intensifient et sont durement ressenties par les pays côtiers vulnérables comme le nôtre.

Toutefois, je réaffirme tout l'intérêt du Sénégal, à œuvrer non seulement dans la consolidation des acquis en rapport avec les AMP mais aussi de poursuivre la création de nouvelles AMP afin de lutter contre les impacts négatifs issus de l'élévation du niveau de la mer qui est une des conséquences des changements climatiques par la mise en place d'activités d'atténuations, d'adaptations et de booster la résilience des écosystèmes et des communautés locales.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, **Monsieur le Ministre**, à l'assurance de ma considération distinguée.